

# LE «GRAND BARGAIN» DANS LES OPÉRATIONS HUMANITAIRES

Le «Grand Bargain», lancé en 2016, est un accord unique entre certains des principaux donateurs et organisations humanitaires qui se sont engagés à accorder davantage de moyens aux populations en détresse et à améliorer l'efficacité et l'efficience de l'action humanitaire. Le «Grand Bargain», qui compte 63 signataires, est le seul mécanisme qui relie les donateurs, les agences des Nations unies, les ONG et la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Quatre ans après le lancement du «Grand Bargain», il apparaît clairement que le mécanisme fait office de levier du changement et que son incidence est grande, car il offre une approche plus cohérente et collaborative dans l'ensemble du secteur de l'aide humanitaire internationale. Toutefois, la réalisation des objectifs initiaux du «Grand Bargain» restait confrontée à d'importantes difficultés.

## COMMENT LE «GRAND BARGAIN» PEUT-IL VOUS AIDER DANS VOTRE TRAVAIL HUMANITAIRE QUOTIDIEN?

### UN FINANCEMENT DE QUALITÉ

Les signataires se sont engagés à accroître la planification pluriannuelle, collaborative et flexible ainsi que le financement pluriannuel. Les donateurs ont amélioré la qualité du financement; les coresponsables des axes de travail du «Grand Bargain» en ont documenté les effets positifs sur l'efficience et l'efficacité du programme. En 2019, onze donateurs ont atteint l'objectif d'allouer 30 % de leur financement annuel sous une forme non affectée ou peu ciblée. Vous pouvez encourager votre propre institution ou vos donateurs à continuer d'améliorer la qualité de leur financement, et en donner des exemples positifs.



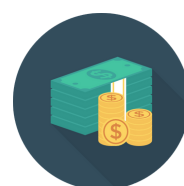
### SOUTIEN AUX INTERVENANTS LOCAUX ET NATIONAUX

En 2019, dix signataires ont atteint l'objectif d'allouer 25 % des fonds annuels aux intervenants locaux et nationaux de la manière la plus directe possible. Le renforcement des capacités des acteurs locaux et nationaux a toujours constitué une priorité dans le cadre du «Grand Bargain». Les partenaires locaux et nationaux chargés de la mise en œuvre peuvent demander à leurs donateurs d'assumer leurs responsabilités pour les aider à renforcer leurs capacités ou financer ces opérations.



### RAPPORTS DES DONATEURS

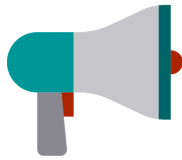
Les signataires du «Grand Bargain» se sont engagés à simplifier et à harmoniser les rapports narratifs. Un nouveau modèle de rapport «8+3» a été élaboré et testé. Il est désormais prêt à être utilisé. Vous pouvez demander à vos donateurs de l'utiliser. Plus le nombre de donateurs qui adoptent le modèle 8+3 comme norme s'accroît, plus les avantages de l'harmonisation se feront sentir, réduisant ainsi la charge liée à l'établissement des rapports dans l'ensemble du système humanitaire.





## DE MEILLEURES DONNÉES

Les signataires se sont engagés à publier en temps utile des données de qualité à la fois transparentes, harmonisées et ouvertes sur l'aide humanitaire afin de renforcer la transparence et la prise de décision. Vous pouvez encourager votre institution à publier des données à l'IATI afin de montrer comment le financement accordé par les donateurs passe par tous les maillons de la chaîne de transaction, jusqu'à ce qu'il parvienne aux intervenants finaux et, dans la mesure du possible, aux personnes touchées.



## PARTICIPATION DES PERSONNES TOUCHÉES

À la suite d'un engagement du «Grand Bargain» à intégrer une participation substantielle dans la pratique, un certain nombre d'équipes humanitaires nationales ont élaboré une approche commune en matière de responsabilité à l'égard des populations touchées et ont ajouté des indicateurs relatifs à la participation dans un certain nombre de plans d'intervention humanitaire.

## LE «GRAND BARGAIN» EN 2020-2021

### LA RÉUNION ANNUELLE DU «GRAND BARGAIN» DE 2020

La réunion annuelle «Grand Bargain» de 2020 s'est tenue en ligne les 24 et 25 juin 2020. La pandémie de COVID-19 a influencé le déroulement et le contenu de la réunion, les donateurs et les agences humanitaires ayant adapté leurs interventions face à ce problème mondial. Les débats de la réunion annuelle ont débuté par une session sur le partage des risques, suivie du recensement des priorités en matière d'efficacité et de transformation pour les douze mois à venir. La réunion s'est achevée par une conversation sur l'avenir du «Grand Bargain» après 2021.

La note de synthèse de la réunion annuelle se trouve [ici](#).

### L'AVENIR DU «GRAND BARGAIN»

Étant donné que le «Grand Bargain» entre dans sa cinquième année depuis son lancement, les signataires décideront en 2021 des prochaines étapes — si le processus, ou une nouvelle mouture de celui-ci, devrait se poursuivre et, dans l'affirmative, quelle fonction il devrait remplir et quelle forme il devrait revêtir. Afin de garantir une décision éclairée, le groupe de facilitation procédera à des consultations participatives de septembre à décembre 2020 et élaborera une proposition fondée sur les contributions reçues.

### COMMENT LES SIGNATAIRES METTENT-ILS EN ŒUVRE LES ENGAGEMENTS DU «GRAND BARGAIN» AU NIVEAU NATIONAL?

Vous trouverez [ici](#) des témoignages concrets du «Grand Bargain».

Pour de plus amples informations ou pour vous abonner à notre bulletin d'information bimensuel, veuillez contacter [gbsecretariat@un.org](mailto:gbsecretariat@un.org) ou le point focal «Grand Bargain» de votre institution.

Novembre 2020

Services de traduction fournis par ECHO.  
Crédit photo: OCHA/Christophe Verhellen